

Consignes et bonnes pratiques environnementales

LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE :

- ✓ Mieux maîtriser les consommations pour préserver les ressources naturelles
- ✓ Communiquer et sensibiliser aux bonnes pratiques environnementales
- ✓ Prévenir les pollutions
- ✓ Répondre aux exigences légales

LES REGLES PRIMORDIALES A RESPECTER :

- ✓ **Déversement** de toutes substances dans les réseaux eaux pluviales **interdit**
- ✓ **Déversement** de substances dangereuses dans les réseaux eaux usées **interdit**
- ✓ **Brûlage** à l'air libre de tout type de substance **interdit**
- ✓ **Stockage** des produits dangereux **dans des bacs de rétention** en fonction de leur compatibilité
- ✓ **Alerte** immédiate en cas de pollution, de fuite, de situation d'urgence, d'incident, d'accident

LA GESTION DES CHANTIERS ET DES TRAVAUX :

- ✓ **Respecter** les zones de stationnement
- ✓ **Baliser** les zones de travail
- ✓ **Enlever** régulièrement les déchets conformément à la réglementation et en favorisant le tri des matériaux (les BSD des déchets dangereux pourront être demandés)
- ✓ **Nettoyer** les zones de travail et les accès en cours et en fin de chantier
- ✓ Porter les EPI adéquats
- ✓ **Tenir** à disposition les FDS des produits dangereux utilisés
- ✓ **Étiqueter** convenablement tous les produits utilisés
- ✓ **Respecter** les zones à risques (ATEX, ...)
- ✓ **Utiliser** des matériels/engins/équipements conformes à la réglementation en vigueur

Les prestataires doivent être en mesure de pallier rapidement à toute pollution. A cette fin, ils **doivent disposer lors de leurs interventions ou travaux, de kits nécessaires au traitement de tout type de pollution**. Ces kits seront adaptés à la nature et à la quantité des produits polluants présents sur le chantier.

LES GESTES A ADOPTER EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT :

- ✓ **Privilégier** les techniques les moins consommatrices d'énergie
- ✓ **Limiter** au minimum l'utilisation des énergies fossiles et favoriser les énergies renouvelables
- ✓ **Veiller** à l'extinction des appareils et des lumières en fin de journée
- ✓ **Limiter** au minimum les consommations en eau
- ✓ **Prévenir** toute pollution vers les réseaux d'eau (utilisation de boudins et autres matériels absorbants)
- ✓ **Limiter** les émissions sonores et utiliser du matériel conforme à la réglementation en vigueur
- ✓ **Limiter** les émissions de poussières et utiliser du matériel conforme à la réglementation en vigueur
- ✓ **Prévenir** toute pollution vers le sol (utilisation de boudins et autres matériels absorbants)
- ✓ **Limiter** la consommation de papier au strict nécessaire (favoriser le recto-verso en noir et blanc)